



La régie m'a fait faire les visites à leur place, alors que je suis locataire

Par **Pops777**, le **18/04/2021** à **13:10**

Bonjour,

J'ai envoyé ma dédit pour dire que je quittais mon logement. A réception, l'agence immobilière m'a contacté et m'a expliqué que c'était à moi de faire visiter mon logement. Ne sachant pas quoi en penser, c'est donc moi qui est organiser les visites, et fait visiter l'appartement que je vais quitter.

Est ce normal ? Ai-je des recours à stipuler vis à vis de l'agence immobilière ?

Merci.

Par **janus2fr**, le **18/04/2021** à **13:21**

Bonjour,

Si une clause de visite existe bien au bail (à vérifier), votre seul devoir est de laisser visiter le logement conformément à la loi 89-462, en aucun cas ce n'est à vous d'organiser les visites.